

Présents : Chantal BEAUQUIN – Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Riccardo POZZETTO – Patrick BABONNEAU – Christine RULLIE – Franck BAUDRILLER – Jean Paul BREMENT – Yves GARREAU – Jacques PHILIPPE – Lénaïc SORIN – Alain GUERESSE – Franck JOUNIER – Didier AUBERT – Véronique IGIELSKI – Jacques BALZAC – Sophie LAMBOUR – Thierry GATEFAIT – Toubha HADDAD – Dimitri BREHERET – Christian RODET – Mireille COURBOULAY – Sébastien LHERMITE – Dominique BOUDEAU – Pascal DUPE

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Réforme territoriale : Les Présidents des Ligues et des Comités départementaux sont conviés à Paris, les 26 et 27 décembre, pour une rencontre ayant pour objet la réforme territoriale. Jacques PHILIPPE y participera.
- Rencontre avec la Direction des Sports de la Ville de Saint Herblain : A la demande de la ville de Saint Herblain, Chantal BEAUQUIN, Jacques PHILIPPE et Patrick ERRIEN ont reçu la Directrice des Sports et son Adjointe. Elles nous ont informés que la ville, dans un avenir proche, envisageait de détruire la salle du Bourg. Le SHBC serait rapatrié dans une halle de tennis. Des travaux y seraient réalisés pour la mettre en configuration basket. Cette situation aurait, semble-t-il, une influence sur le nombre de créneaux mis à disposition du SHBC.
Elles nous ont interrogés sur la politique du Comité en ce qui concerne les regroupements de Clubs. Nous leur avons recommandé de traiter directement avec les Clubs concernés.
Chantal BEAUQUIN leur a communiqué la situation des 3 Clubs de Saint Herblain en termes de niveau sportif et de nombre de licenciés. Affaire à suivre...
- Réunion au Conseil Départemental : Jacques PHILIPPE, Franck JOUNIER, Patrick ERRIEN et Yannick OLIVIER ont participé à une réunion de tous les Comités sportifs départementaux au Conseil Départemental.
Au cours de cette réunion nous avons présenté la démarche qui a amené notre Comité à créer le jeu « Joueur ou Injouable ». La vidéo réalisée à cette occasion a été projetée.
Il semble que ce jeu soit susceptible d'intéresser d'autres Comités qui pourraient l'adapter à leur propre sport.
- Réunion avec le CNEA : Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER ont participé à une réunion d'information que le CNEA (Syndicat Employeurs) organisait, notamment sur la nouvelle loi travail. L'application de certains points est incontournable.
- Réunion Clubs Employeurs : Cette réunion a été très intéressante, très riche avec un nombre élevé de nouveaux Dirigeants ce qui a nécessité la reprise des explications du procédé.
Les participants étaient très demandeurs, ils se rendent compte que la fonction employeur n'est pas simple.

A cette occasion, Jacques PHILIPPE a particulièrement apprécié l'intervention pertinente de Guénael LAHONDA bien dans son rôle de Technicien.

- 🍌 **Plainte de Monsieur E.LAFAY :** M. E. LAFAY a déposé une plainte pour « discrimination à l'embauche » à l'encontre de Yannick OLIVIER et de Jacques PHILIPPE en qualité de Président et de Vice-Président puisque les faits remontent à la saison précédente.

Au cours d'un entretien, en présence de Yannick OLIVIER, Jacques PHILIPPE et Patrick ERRIEN, E. LAFAY était venu solliciter le Comité pour obtenir une licence pour qu'il puisse entraîner dans un Club. Cette demande arrivant hors période de mutation lui avait été refusée en lui conseillant de renouveler sa licence dans le Club qu'il souhaitait quitter, ce qui, réglementairement ne l'empêcherait pas de coacher dans un autre Club.

Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER sont donc convoqués à la Gendarmerie de Sainte Luce Sur Loire pour y être entendus.

2. OBJECTIFS DE LA MANDATURE – MISE EN OEUVRE

Jacques PHILIPPE dit que, lors du Séminaire des objectifs réalistes et pertinents ont été actés. Nous avons quatre ans pour les mettre en place suivant un calendrier à définir. Patrick ERRIEN a fait la synthèse des réflexions et propositions des trois groupes qui avaient été constitués à cet effet.

Jacques PHILIPPE donne la parole à P.ERRIEN.

🍌 1. DEMATERIALISATION

Aller plus loin dans la dématérialisation des documents utilisés par les Commissions.

Accuser réception systématiquement des pièces envoyées par les Clubs.

Il faut continuer dans ce sens, car cela nous permettra de gagner du temps.

A titre d'exemple la dématérialisation mise en place pour les engagements des équipes pour la deuxième phase et à terme pour la prochaine saison.

Cependant, il est indispensable qu'à chaque envoi corresponde un accusé de réception.

Yannick OLIVIER, Patrick BABONNEAU et Dominique BOUDEAU seront en charge de ce dossier.

○ E.MARQUE

Etablir un calendrier pour le passage à l'E.Marque pour les différentes catégories.

Faire une formation pour les Clubs par la CDO.

Sensibiliser les Clubs rapidement et encourager les « auto-formations »

Participation du Comité à l'achat d'ordinateurs.

S'assurer que FBI est apte à gérer l'ensemble des résultats.

L'E. Marque sera mis en place par la Ligue sur les rencontres R2 et Excellence Jeunes au mois de janvier 2017.

Le Comité Directeur du CD44 décide de mettre en place l'E. Marque sur les Championnats Pré-Région masculins et féminins au mois de janvier 2018.

Chantal BEAUQUIN propose de faire des formations entre les mois de septembre et décembre 2017.

Sébastien LHERMITE informe le Comité Directeur que la CDO a fait une formation en septembre 2016 à laquelle 25 personnes ont participé. Il propose qu'une formation soit mise en place en fin de saison 2016/2017 pour les Clubs de Pré-Région et les accédants éventuels.

Sophie LAMBOUR pense qu'il faut faire des formations par niveau pour qu'elles soient efficaces. Certains participants ont le E. Learning, d'autres pas ce qui engendre une différence de niveau.

Jacques PHILIPPE propose que ne soient retenus pour ces formations que ceux qui ont le E. Learning. Cette dernière étant la base minimale pour pouvoir suivre avec intérêt la formation.

Véronique IGIELSKI dit que la formation E. Learning contient tous les éléments pour se former sur l'E. Marque. Cette formation devra être complétée par la pratique sur des rencontres en club. Elle précise que les Clubs ont la possibilité de faire des formations en interne.

Quant à la participation du Comité pour l'achat de micro- ordinateurs il faut faire une simulation des besoins, faire ensuite un appel d'offre pour prendre position.

Yannick OLIVIER – Véronique IGIELSKI, Patrick BABONNEAU et Dominique BOUDEAU suivront le dossier.

🏀 2. CAC 44- ETD- ENCADREMENT- SELECTIONS/ DETECTION- SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Renforcer la Commission Technique avec des membres de l'ETD et des bénévoles compétents.

- CAC 44

Doit-on pérenniser le CAC 44

Critères du CAC 44 à revoir car le monde du Basket a évolué.

Les critères de sélection (CAC 44, dossiers, plateaux) sont-ils responsables

Des écarts de niveaux constaté en D1.

Plateaux D1 tardifs, envisager leur organisation en fin de saison plutôt qu'en début.

- ETD

Confier à l'ETD des missions sur le mini- basket.

- Sélection/ détection

Position à adopter : privilégier les « potentiels » ou jouer le résultat.

Suivi des « potentiels ». Regroupement dans un Club ou dans une structure scolaire.

Ne pas privilégier uniquement le quantitatif au détriment du Qualitatif.

- Sections sportives scolaires.

Voir possibilités de financement par ou avec la Ligue pour que les dossiers aient une chance d'aboutir.

- CAC 44

Patrick ERRIEN demande qu'une position soit prise sur le CAC44 avant la fin de la saison.

Pour Franck BAUDRILLER, il est impératif de pérenniser le CAC44, il faut garder l'ensemble des critères et en revoir la pondération car le monde du Basket a évolué.

Il est difficile de se passer du CAC44 pour composer les poules de D1, la multiplication des plateaux est difficilement envisageable.

Christian RODET n'est pas favorable à la création d'un avantage pour les Clubs qui ont un ou plusieurs salariés.

Franck BAUDRILLER pense que l'on ne peut pas passer à côté de cet état de fait car il y a dans le Département de plus en plus de Clubs employeurs.

Jacques PHILIPPE souhaite qu'un groupe de travail initié par la Commission Technique s'empare du dossier et qu'il revienne avec des propositions vers le Comité Directeur pour validation.

- ETD

La décision de confier à l'ETD des missions sur le mini basket est à prendre en fonction des demandes que pourrait faire la Commission Jeunes et développement, et en collaboration avec celle-ci.

Christian RODET informe le Comité directeur que Patrice LORENZI a besoin de quatre personnes sur les finales du Challenge Benjamins. Les Initiateurs en formation pourront travailler sur les épreuves.

- Sections Sportives Scolaires

Jacques PHILIPPE constate qu'il n'y a aucune section sportive scolaire dans notre département contrairement aux autres départements de la Région.

Yannick OLIVIER est intervenu au cours du dernier Bureau de la Ligue pour que celle-ci apporte un financement. Dans ce cas nous pourrions faire des démarches auprès de l'académie pour voir où il y a des possibilités et si des Clubs sont intéressés.

Yves GARREAU signale qu'il faut plus d'un an pour préparer un dossier.

Ce thème sera animé par Franck BAUDRILLER.

3. DEVELOPPEMENT DU BASKET SUR LE SECTEUR NORD EST DU DEPARTEMENT

Réaliser une étude sur la situation actuelle.

Rencontrer les Clubs existants pour les aider dans leurs projets.

Contacteur les Elus locaux.

Envisager la mise en place d'un CPS sur la zone avec le concours du Conseil Départemental et de Bénévoles compétents.

Accentuer la mise en place des OBE sur le secteur.

Il est proposé à Alain GUERESSE, dirigeant du Club de NORT sur ERDRE, de constituer un groupe de travail, il pourra travailler en parallèle avec la Commission Jeunes et Développement.

Yves GARREAU dit qu'il faudra s'assurer le concours des animateurs sportifs du Conseil Départemental car ils ont fait du bon travail pour l'implantation de sports émergents.

Dimitri BREHERET pense que des actions pourraient être aussi envisagées sur des secteurs urbains où le basket a disparu.

4. 3X3 - BASKET SANTE

- 3X3

Impulser le 3X3 avec « The Bridge » et le Championnat du Monde.

Création d'un Championnat 3X3 après la saison 5X5, éventuellement en partenariat avec la Ligue, les Clubs, l'Animation Communale.

Christian RODET souhaite que la Commission Mini et Développement soit associée à cette démarche, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Jacques PHILIPPE prend note de la remarque de Christian RODET.

- Basket Santé.

Aider les Clubs qui le souhaitent, à mettre en place le Basket Santé.

Se rapprocher de l'ARS pour un éventuel financement.

Communiquer avec les collectivités pour assurer son développement.

Ce thème va être confié à Yannick OLIVIER puisqu'il est Président de la Commission Fédérale.

5. JEU SUR LES INCIVILITES « JOUEUR OU INJOUABLE »

Communiquer sur nos valeurs au sujet du Fair- Play et des incivilités.

Développer la notion de Fair-Play.

Présenter au Comité Directeur le jeu « Un joueur ou injouable »

Lancer la production de 50 Jeux « Un joueur ou injouable »

Communiquer sur le jeu auprès des Clubs au travers de l'ETD.

Participation du Comité à l'achat du jeu par les Clubs.

Créer un module relatif au jeu dans la formation Animateur, Initiateur.

Dans le courant du mois de janvier 2017, Bertrand GUERINEAU, psychologue du sport, fera une formation à l'ETD car le rôle de ses membres pour faire connaître le jeu auprès des Clubs est primordial. D'autres personnes intéressées pourront y participer, en particulier nos CTF qui devront créer un module sur le sujet dans la formation Animateur, Initiateurs.

Une formation du Comité Directeur pourra aussi être envisagée avec la collaboration de Bertrand GUERINEAU.

Patrick ERRIEN souhaite que l'intérêt porté pour ce jeu par d'autres disciplines se concrétise par une mise en place sur leur discipline.

6. FORMATION DIRIGEANT

Revoir la structure de la formation pour la rendre plus efficace.

Inciter les Présidents et Secrétaires des Clubs à participer aux formations.

Créer un groupe de travail pour rédiger un guide basique et le mettre en ligne.

Mettre en place une formation au début du mois de juin.

Patrick ERRIEN demande à Yves GARREAU, Président de la Commission Formation, de prendre la responsabilité de ce thème.

Il faut créer un groupe de travail pour rédiger en collaboration avec les autres Commissions, un guide simple et facile à utiliser.

Yves GARREAU pense qu'il faut faire un document qui soit lu et en parallèle faire des formations qui soient plus motivantes car il constate un manque de motivation pour les formations.

Franck JOUNIER dit que nous avons affaire à des gens actifs qui ont besoin d'un document interactif qui leur permet d'avoir des réponses rapides aux questions qu'ils se posent.

Mireille COURBOULAY pense que ce que souhaitent les gens c'est un document simple, pas un dictionnaire.

Un outil a été créé par le badminton, Jacques PHILIPPE demande si nous pouvons l'utiliser, Yves GARREAU qui le connaît dit que c'est trop « badminton ».

Franck JOUNIER annonce qu'il intégrera le Groupe de travail.

7. AIDE AUX CLUBS DANS LEUR PROFESSIONNALISATION

Aller vers les Clubs pour les aider à réaliser leur projet.

Ce sujet très important, réclamera de la part du Comité une attention toute particulière.

8. TEMPS DE JEU EN CHAMPIONNAT SENIOR ET JEUNES ACCES REGION

Passer à 4 périodes de 10 minutes en Seniors Pré-Région et en 4 périodes de 8 minutes en U13 accès Région uniquement dans un premier temps.

La Pré-Région et les catégories jeunes en accès région passeront en quatre périodes dès la saison prochaine.

La généralisation à quatre périodes pour tous les championnats départementaux risque de poser des problèmes de disponibilité de salle car on estime la durée supplémentaire de la rencontre à un quart d'heure.

Cette question sera évoquée lors des réunions de secteur pour avoir l'avis des Clubs.

8. EVENEMENTIEL

ORGANISER DES EVENEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Se porter candidat et continuer à organiser des évènements Nationaux ou Internationaux qui sont la vitrine de notre sport sur le territoire.

Il est évident que le Comité est prêt à accueillir d'autres évènements nationaux ou internationaux, nous avons maintenant un savoir-faire reconnu par les instances. De plus ces évènements sont une vitrine exceptionnelle pour notre sport.

9. FEMINISATION

Analyser les raisons de la baisse relative mais constante du nombre de licenciées féminines.

Pascale SIMON gèrera ce dossier.

Nous constatons que l'écart se creuse petit à petit entre le nombre de licenciés masculins et féminins.

Une des raisons pourrait être que de plus en plus de sports se féminisent (Rugby, Football ...).

Franck BAUDRILLER pense que la couverture médiatique n'est pas en faveur de notre sport au féminin.

Jacques PHILIPPE souhaite que nous travaillions sur ce point qui est important, même si notre Département fait partie des mieux lotis.

Yves GARREAU pense qu'à l'intérieur des Clubs les masculins sont privilégiés, c'est un sentiment partagé par une grande partie des Membres du Comité Directeur.

Franck BAUDRILLER constate que les filles se tournent plus facilement vers d'autres sports, natation, gymnastique, équitation, football....IL propose de mettre en avant le 3X3 et organiser des tournois 3X3 réservés aux féminines pour « amorcer la pompe ».

Christian RODET propose de recréer un challenge du nombre féminin qui récompenserait les Clubs où les effectifs féminins seraient en progression.

Dimitri BREHERET propose de confier une étude sur ce problème à un étudiant en STAPS.

CONCLUSION

Jacques PHILIPPE précise que les différentes actions seront priorisées et qu'un point régulier sur l'avancement des travaux sera réalisé avec chaque groupe de travail

Christian RODET demande où se situe le thème sur l'aide aux Clubs dans leur professionnalisation.

Jacques PHILIPPE répond que ce thème doit être rattaché au chapitre « Formation des Dirigeants » ce qui a été vérifié au cours de la réunion Clubs Employeurs.

Franck BAUDRILLER fait un rappel des demandes des Clubs, dont beaucoup de nouveaux, qui ont participé à cette réunion.

Les Clubs demandent que le Comité aille sur le terrain, ils souhaitent être aidés pour l'établissement d'un contrat de travail de base, d'une fiche de poste, d'un bulletin de salaire ainsi que sur des points plus techniques concernant la préparation d'un entraînement ou encore savoir quels diplômes peuvent donner droit à l'établissement d'un contrat de travail.

Yves GARREAU pense qu'il faut que les Employeurs sachent déléguer et qu'il existe des Organismes qui sont susceptibles d'établir gratuitement un contrat de travail.

Christine RULLIE dit, qu'à l'exemple de son Club, il lui semble que tous les Clubs n'ont pas reçu une invitation pour participer à cette réunion.

Jacques PHILIPPE pense que ce n'est pas normal car tous les Clubs étaient invités, il vérifiera auprès des Techniciens.

Christian RODET suggère que l'on demande aux Clubs les contrats de travail qu'ils ont établi.

Jacques PHILIPPE répond que les Clubs ont des possibilités pour obtenir des contrats de travail type auprès de différents organismes et que le Comité n'a pas vocation à se substituer à eux.

Franck BAUDRILLER insiste sur l'importance du contenu de la fiche de poste, une fiche bien établie peut éviter les litiges entre les Employeurs et les Salariés.

Jacques PHILIPPE est d'accord mais avec toutes les imperfections où oublis qu'elle peut contenir, car elle n'est pas exhaustive.

3. CHOIX DU PRESTATAIRE INFORMATIQUE

- Jacques PHILIPPE informe le Comité Directeur que la décision concernant le choix du prestataire est reportée.
- Patrick BABONNEAU en donne les raisons : nous avons rédigé un Cahier des Charges présentant nos exigences. Les points à prendre en compte sont les suivants :
 - Consolider l'existant
 - Les sauvegardes
 - Evolution du système d'information
- La réception des quatre prestataires potentiels qui devait avoir lieu le 22 novembre est reportée au 6 décembre en raison de l'importance du dossier et du temps que doit consacrer Patrick BABONNEAU pour réaliser une analyse complète des offres. L'aspect financier sera aussi examiné de près.
- Jacques PHILIPPE propose au Comité Directeur de donner mandat à Patrick BABONNEAU, Dominique BOUDEAU et Yannick OLIVIER pour mener à bien ce dossier. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Patrick ERRIEN fait le point sur la participation des Membres du Comité Directeur aux différentes réunions de secteur, tous les sites sont normalement couverts.
- Christian RODET souhaite que le rôle des Commissions soit bien défini quand il s'agit en particulier de modifier des règlements. Les Commissions feront des propositions mais c'est le Comité Directeur qui tranchera au final.
- Chantal BEAUQUIN présente la mascotte qui va être réalisée à l'occasion des finales de la Coupe de Loire Atlantique. Pour lui trouver un nom, un questionnaire sera lancé sur le site.
- Chantal BEAUQUIN évoque dans le cadre de l'E. Marque, la possibilité de réaliser des clés USB à l'effigie du Comité, cette création pourrait être parrainée par un de nos partenaires.

La séance est levée à 22H00

Le Président du Comité
Jacques PHILIPPE



La Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

